

Nbre de membres en exercice : 17  
Nbre de membres présents : 10  
Nbre de suffrages exprimés : 10

PREFECTURE  
DE .GIRONDE  
Votes : Pour : 10  
Contre : 0  
Abstention : 0

- 8 OCT. 2015  
Bureau du Courier

L'an deux mille quinze, le 25 septembre  
Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT  
DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la  
présidence de Monsieur Jacky QUESSON, en la salle de réunion de la Communauté de  
Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 14 septembre 2015

Etaient Présents : Mmes GOT – MONSEIGNE – de ROFFIGNAC - MM. BELOT –  
CORSAN – GIRARD – GIRAUD – LORIAUD – PLISSON – QUESSON.

**Délibération N°2015-03-054: Budget annexe Cordouan – Débat d'Orientations  
Budgétaires 2016**


*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu l'instruction Budgétaire et comptable ;*

Après discussion et à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

Article unique : de prendre acte du débat d'orientation budgétaire du Budget Annexe « Phare  
de Cordouan » pour l'année 2016.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis le 25 septembre 2015

**Le Président**

  
Jacky QUESSON  
Syndicat Mixte pour le Développement  
Durable de l'Estuaire de la Gironde